



Référence	CR
Document du	07/09 2020
Page n°	1/10

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Compte tenu de la pandémie du coronavirus et des obligations de distanciation physique entre les délégués, le Comité syndical du SIDOMRA, régulièrement convoqué en date du 12 Août 2020, s'est réuni en séance ordinaire à Vedène, à la salle de spectacle « L'autre Scène », sous la présidence de Mr Grégoire SOUQUE, doyen d'âge, le lundi 7 Septembre 2020 à 17 h 00.

ETAIENT PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : Monsieur GUIN, Mme ANCEY, Mr BARDISA, Mr BOURELLY, Mr COSTA, Mr DE BENITO (*arrivé au cours du vote de la Délibération n°4*), Mr DEMANSE, Mr DUFAY, Mr FISCHER, Mme GOTTRA, Mme LEFEVRE, Mme LIBES, Mr MARTINEZ TOCABENS, Mr MOUREAU, Mr PHALY, Mme PORTEFAIX, Mr SOUQUE.

Pour la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat : Mr BERARD, Mr VIAU (suppléant de Mr BERNAL), Mr CARLES, Mr PERRAND (suppléant de Mme DEFUENTES), Mr GAILLARD, Mme GONNET OLIVI, Mr HARELLE, Mr MOSSÉ, Mme ROCA, Mme VERNHES.

Pour la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : Mr GOMEZ, Mr KLEIN, Mme RIVOIRE, Mr ROUX.

ETAIENT EXCUSES : Mr ARMENGOL.

Assistaient également : Monsieur JULLIEN et Mesdames MASANTE et MILESI.

Représentants des Communautés : 32

Délégués titulaires présents : 31 (Mr DE BENITO arrive au cours du vote de la Délibération n°4)

QUORUM : 17

La séance est ouverte à 17 h 15 par Mr Grégoire SOUQUE, Doyen d'âge, Président de séance.

PV de la réunion du 9 mars 2020

Le PV de la réunion du 9 mars dernier a été adressé aux délégués du mandat précédent et n'a donné lieu à aucune observation. Compte tenu du renouvellement du Comité, il n'est pas soumis à approbation.

DELIBERATIONS

1°) INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : Mr Grégoire SOUQUE, Président de séance

Le président de séance procède à l'installation du Comité :

Vu les délibérations des différentes collectivités concernées, le comité Syndical est ainsi composé :

COLLECTIVITE	Nombre de Délégués	Noms
Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	4 TITULAIRES	Mr Lionel GOMEZ
		Mr Etienne KLEIN
		Mme Angélique RIVOIRE
		Mr Philippe ROUX
	4 SUPPLEANTS	Mme Sabine PLANEILLE
		Mr Franck AIMADIEU
		Mr Alain GAILLARD
		Mr Michel ROUX

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat	10 TITULAIRES	Mr Jean BERARD
		Mr Fulgencio BERNAL
		Mr Aurélien CARLES
		Mme Magali DE FUENTES
		Mr Cyrille GAILLARD
		Mme Chantal GONNET OLIVI
		Mr Mario HARELLE
		Mr Marc MOSSE
		Mme Emmanuelle ROCA
		Mme Aurélie VERNHES
	10 SUPPLEANTS	Mr Dominique DESFOUR
		Mr Jean François LAPORTE
		Mme Annie MILLET
		Mr Michel MUS
		Mr Guillaume PASCAL
		Mr Michel PERRAND
		Mr Jean Louis TARTEVET
		Mr Michel TERRISSE
		Mme Sylviane VERGIER
		Mr Gérôme VIAU
GRAND AVIGNON	18 TITULAIRES	Mme Dominique ANCEY
		Mr Philippe ARMENGOL
		Mr Jean Firmin BARDISA
		Mr Yvan BOURELLY
		Mr Jean Louis COSTA
		Mr Julien DE BENITO
		Mr Jacques DEMANSE
		Mr Benoit DUFAY
		Mr Lionel FISCHER
		Mme Chantal GOTTRA
		Mr Joel GUIN
		Mme Laurence LEFEVRE
		Mme Dominique LIBES
		Mr Fabrice MARTINEZ TOCABENS
		Mr Guy MOUREAU
		Mr Régis PHALY
		Mme Isabelle PORTEFAIX
		Mr Grégoire SOUQUE
	16 SUPPLEANTS	Mme Karel ARNAU
		Mr Abdelkader BEL HADJ
		Mme Michele BOMPIUS
		Mr Alex CACELLI
		Mr Michel CAMPERGUE
		Mme Katia CAVALLINI
		Mme Christine CRISTOFARO
		Mr Eric DESHAYES
		Mr Michel DOUCENDE
		Mr Charly HERVE



Référence	CR
Document du	07/09 2020
Page n°	3/10

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

		Mr Philippe INDERBITZIN
		Mme Magali JOUMOND
		Mr Marc SIMELIERE
		Mr Patrick SUISSSE
		Mme Joanne TEXTORIS
		Mme Pascale VERNHES

Le Comité Syndical, ainsi composé de 32 délégués titulaires et 30 délégués suppléants, est déclaré installé.

2°) ELECTION DU PRESIDENT

Rapporteur : Mr Grégoire SOUQUE, Président de séance

Après avoir installé le nouveau Comité Syndical, Mr Grégoire SOUQUE, Président de séance, doyen d'âge, invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Président.

Le Président de séance rappelle au Comité qu'en application du CGCT et notamment des articles L 2122-7 et 5211-10, le Bureau du Syndicat est composé du Président et de Vice-présidents, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Il précise également que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Mr Etienne KLEIN se porte volontaire et est désigné pour assurer le secrétariat de la séance.

Messieurs VIAU et DUFAY sont désignés assesseurs en tant que plus jeunes de l'assemblée pour procéder aux opérations de vote.

Le Président de séance fait appel à candidatures,
Mr Joël GUIN se déclare candidat. Il n'y a pas d'autre candidature.
Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin :

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mr Joël GUIN	30	30	0	0	30

Mr Joël GUIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'unanimité des votants, est proclamé Président du SIDOMRA.

Monsieur SOUQUE passe la parole à Mr Joël GUIN, président du sidomra.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier pour votre confiance renouvelée pour ce nouveau mandat 2020/2026. Comme chacun le sait, les municipales 2020 ont été perturbées par le coronavirus, et le report des échéances, notamment du 2ème tour, expliquent l'installation tardive en Septembre de notre comité syndical.

Le SIDOMRA, syndicat mixte pour la valorisation des déchets du Pays D'AVIGNON, exerce la compétence traitement dans le cadre d'une DSP, Délégation de Service Public, concédée à la société SUEZ RV, ayant pour vocation le traitement et la valorisation des déchets. Notre syndicat regroupe :

- La communauté d'agglomération du Grand Avignon (9 communes)
- La communauté de communes des Sorgues du Comtat (5 communes)
- La communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (2 communes, Chateauneuf de Gadagne et Le Thor)

Soit plus de 217 000 habitants.

Le dernier comité syndical du mandat précédent n'a pas pu se réunir, compte tenu du confinement. Mais nous avons pris la précaution de voter le budget 2020 le 9 mars, et celui-ci s'exécute normalement.

Bien évidemment, pendant cette période, nos équipements ont continué de fonctionner, dans un climat un peu anxiogène certes, mais en assurant le service public.

Je tiens à remercier les équipes de notre délégataire SUEZ RV, qui ont su s'adapter aux contraintes de la période sous la direction de Messieurs Thierry Reynaud et Mathieu Lapie, les équipes - une centaine de personnes - ont assuré un service public de qualité ; une mention particulière pour les équipes du Centre de tri, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Philippe Ferreira, qui ont continué leur activité de tri manuel dans des conditions rendues très difficiles, sachant que beaucoup de centres de tri en France ont fermé en mars et avril ...un grand merci à eux !

Nous allons au cours de ce nouveau mandat 2020/2026 assurer la transition du traitement et de la valorisation des déchets et mettre en place une économie encore plus circulaire.

Afin de découvrir notre syndicat et mieux l'appréhender, nous mettons à votre disposition le rapport annuel 2019 du Sidomra qui détaille toutes les données chiffrées de notre collectivité, ainsi qu'un sac d'éléments de communication au couleur du SIDOMRA.

Je tiens à vous dire, sans verser dans l'autosatisfaction, combien je suis fier de ce qui a été fait ici durant ces six dernières années, fier du bilan du Comité Syndical.

Je tiens à remercier l'ensemble des délégués qui m'ont accompagné tout au long de ce mandat riche en évènements, consensuels, ou chacun a pu s'exprimer librement, ou toutes les décisions ont été prises à la quasi-unanimité, également merci aux vice-présidents pour leurs observations pertinentes et la qualité de leurs réflexions. Pour ce nouveau mandat une même implication sera nécessaire.

Je voudrais également remercier le personnel administratif : Muriel, Sophie, et notre directeur Mr Rémi JULLIEN pour leur disponibilité, leur compétence, leur investissement.

3°) FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président, invite l'Assemblée, à fixer le nombre de Vice-présidents. Il rappelle que le Bureau du SIDOMRA était composé lors du précédent mandat d'un Président et de SIX Vice-présidents.

Le Président informe le Comité que l'article L 5211-10 du CGCT fixe le nombre maximum de Vice-présidents à 20% de l'effectif du Comité, soit 6 pour 32 membres.

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le Président informe que le Bureau a toujours été représentatif des Communautés membres, avec un Vice-président représentant la Communauté de Commune des Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, un Vice-président représentant la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat et quatre Vice-présidents représentant la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Le Président invite le Comité à fixer le nombre de Vice-présidents et propose que le nombre de vice-présidents soit fixé à SIX (6).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

FIXE le nombre de vice-présidents à SIX (6).

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 30

4°) ELECTION DES VICE-PRESIDENTS – CONSTITUTION DU BUREAU – FIXATION DES INDEMNITES

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président invite l'Assemblée à procéder à l'élection des Vice-présidents. Le nombre de Vice-présidents vient d'être fixé à SIX (6) par le Comité.

Le Président rappelle qu'en application du CGCT précisé par le Conseil d'Etat, l'élection des Vice-présidents s'effectue au scrutin secret uninominal à trois tours.

Il précise que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président rappelle également que le Bureau était jusqu'à présent représentatif des Communautés membres, avec un Vice-président représentant la Communauté de Commune des Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, un Vice-président représentant la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat et un Vice-président représentant la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, ainsi que trois vice-présidents sur trois thématiques :

1. Modernisation du centre de tri
2. Optimisation de l'usine de valorisation énergétique
3. Mise en place du traitement des FFOM

Messieurs VIAU et DUFAY sont désignés assesseurs.

Election du premier Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Monsieur Jacques DEMANSE se déclare candidat.
Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mr Jacques DEMANSE	30	30	5	0	25

Mr Jacques DEMANSE est élu premier Vice-président à la majorité absolue.

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Election du deuxième Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Madame ROCA et Monsieur HARELLE se déclarent candidats.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mme Emmanuelle ROCA	30	30	0	0	16
Mr Mario HARELLE	30	30	0	0	14

Mme ROCA est élue deuxième Vice-présidente à la majorité absolue

Election du troisième Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Mr KLEIN se déclare candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mr Etienne KLEIN	30	30	1	0	29

Mr KLEIN est élu troisième Vice-président à la majorité absolue.

Election du quatrième Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Mme ANCEY se déclare candidate.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mme Dominique ANCEY	30	30	2	1	27

Mme ANCEY est élue quatrième Vice-présidente à la majorité absolue.

Arrivée de Monsieur DE BENITO

Election du cinquième Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Mr MOUREAU se déclare candidat.

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mr Guy MOUREAU	31	31	7	0	24

Mr MOUREAU est élu cinquième Vice-président à la majorité absolue.

Election du sixième Vice-président

Le Président fait appel à candidatures,
Mme LEFEVRE et Mr FISCHER se déclarent candidats.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

1° tour de scrutin

CANDIDATS	VOTANTS	EXPRIMES	BLANCS	NULS	VOIX
Mme LEFEVRE	31	31	1	0	16
Mr FISCHER	31	31			14

Mme LEFEVRE est élue sixième Vice-présidente à la majorité absolue.

A la suite de l'élection du Président et des Vice-présidents, le Bureau du Comité Syndical est ainsi constitué :

TITRE	NOMS
Président	Mr Joël GUIN
Premier vice-président	Mr Jacques DEMANSE
2eme vice-président	Mme Emmanuelle ROCA
3eme vice-président	Mr Etienne KLEIN
4eme vice-président	Mme Dominique ANCEY
5eme vice-président	Mr Guy MOUREAU
6eme vice-président	Mme Laurence LEFEVRE

En application des articles L 5211-12, R 5211-4 pour les disposition générales et R 5212-1 du CGCT, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et sur proposition du Président,

COMPTE RENDU INTERNET DU COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

APPROUVE le tableau récapitulatif relatif aux indemnités allouées aux membres du bureau de la strate syndicale (+ 200 000 habitants).

Titre	Noms	Indemnités
Président	Mr Joël GUIN	37,41 % de l'indice brut 1027
Premier Vice-président	Mr Jacques DEMANSE	18,70 % de l'indice brut 1027
2eme vice-président	Mme Emmanuelle ROCA	18,70 % de l'indice brut 1027
3eme vice-président	Mr Etienne KLEIN	18,70 % de l'indice brut 1027
4eme vice-président	Mme Dominique ANCEY	18,70 % de l'indice brut 1027
5eme vice-président	Mr Guy MOUREAU	18,70 % de l'indice brut 1027
6eme vice-président	Mme Laurence LEFEVRE	18,70 % de l'indice brut 1027

Pas d'observation

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 31

5°) COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) NOVALIE VEDENE – DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président rapporte au Comité que, créé en 2005, la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du site de Vedène, devenue par la suite Commission de Suivi de Site (CSS), elle est présidée par le Préfet et composée de représentants des services de l'Etat, notamment la DREAL et l'ARS, de SUEZ RV, du SIDOMRA et d'associations d'usagers.

Le Président propose au Comité de désigner ses représentants, un membre titulaire et un membre suppléant, pour siéger à la Commission de Suivi de Site du Complexe de Valorisation des déchets ménagers de Vedène.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

DESIGNE pour le représenter au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) du Complexe de Valorisation des déchets ménagers de Vedène :

- Mr Joël GUIN en qualité de membre titulaire,
- Mme ANCEY en qualité de membre suppléant.

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 31

6°) COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) CET SUEZ RV ENTRAIGUES – DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président propose au Comité de désigner ses représentants à la Commission de suivi et de Surveillance du Site (CSS) du Centre d'Enfouissement Technique d'ENTRAIGUES, présidée par Monsieur le Préfet.

Le Comité est donc appelé à désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger dans cette Commission.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

DESIGNE pour le représenter au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) du Centre d'Enfouissement Technique d'ENTRAIGUES

- Monsieur Etienne KLEIN en qualité de membre titulaire
- Monsieur Lionel FISCHER en qualité de membre suppléant

Pas d'observation

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 31

7°) DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE L'ASSOCIATION AMORCE

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Le Président rappelle que le Comité Syndical a décidé le 20 avril 1990 d'adhérer à l'Association des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement (AMORCE).

Il propose que pour ce nouveau mandat cette adhésion soit renouvelée, compte tenu de l'expertise de cette association nationale représentative.

Il propose de désigner un délégué Titulaire et un délégué Suppléant pour représenter le SIDOMRA au sein de cette association

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, sur proposition du Président,

ADHERE à l'association AMORCE, pour la durée du mandat 2020/2026.

DESIGNE

- Madame Isabelle PORTEFAIX, pour représenter le SIDOMRA, en qualité de membre titulaire,
- Monsieur Etienne KLEIN, pour représenter le SIDOMRA, en qualité de membre suppléant.

Pas d'observation

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 31

8°) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SIDOMRA AUPRES DE L'ASSOCIATION DE REFLEXION SUR LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Rapporteur : Mr Joël GUIN, Président

Par délibération n°3 du 20 décembre 2019, le comité syndical du SIDOMRA a approuvé les projets de statuts de l'association de réflexion sur les déchets ménagers et assimilés du Vaucluse et des Bouches du Rhône, au sens du SRADDET et du Plan Régional des Déchets.

Un poste de vice-président (sans indemnisation) est prévu dans les statuts de l'association pour le représentant du SIDOMRA, collectivité propriétaire du principal équipement de traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés du Vaucluse.

Suite au renouvellement du comité syndical du sidomra pour le mandat 2020/2026.

Il est proposé au comité de désigner un représentant du SIDOMRA.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

DESIGNE Madame Angélique RIVOIRE comme représentante du SIDOMRA, qui sera accompagnée du Directeur du Syndicat, lors des réunions, comme expert des questions à l'ordre du jour.

Pas d'observation

VOTE	
Adopté à l'unanimité	POUR : 31

Informations et questions diverses

Prochaine réunion du Comité

Le président propose que les 4 à 5 séances du comité syndical qui ont lieu par an se tiennent le lundi à 17 heures pour les élus en activité professionnelle.

La prochaine réunion du Comité aura notamment pour ordre du jour l'élection des Commissions d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public ainsi que les délégations au Bureau, l'adoption du Règlement Intérieur, la désignation d'un correspondant CNAS.

La séance du Comité sera précédée d'une réunion de Bureau.

Visite du Pole NOVALIE

Le président propose d'organiser lors du prochain comité syndical la visite des installations du SIDOMRA avec les directeurs du SUEZ RV.

Questions diverses

Le Président informe qu'il n'y a pas de questions diverses pour cette séance d'installation.

Le Président lève la séance à 18 h 40.

A Vedène, le 10 Septembre 2020

Le Président,

Joël GUIN

